



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction de la
Recherche, des
Etudes Doctorales
et de la Valorisation

Avis de soutenance de thèse

Madame Nooreeda KHODABOCUS ép CADER

**Soutiendra publiquement sa thèse pour obtenir le grade de Docteur en SCIENCES DU LANGAGE
de l'Université d'Artois**

Le 09/12/2016 à 14h

Université d'Artois, Salle R5 - Arras

Sujet de thèse Grammaire de l'infinifitif injonctif.

Résumé

L'infinifitif est souvent présenté comme un mode qui ne présente ni les marques de temps, ni de personne, ni de nombre. De ce fait, la grammaire traditionnelle le classe parmi les formes non personnelles du verbe avec le gérondif et le participe. Cependant, l'infinifitif sert à exprimer un ordre, un conseil, une interdiction, entre autres actes directifs. On le retrouve dans les modes d'emploi de divers produits, dans les recettes de cuisine, dans le code de la route, dans les libellés de conseil, pour ne citer que quelques exemples. Selon les grammaires, dans cet emploi, l'infinifitif serait utilisé à la place de l'impératif, dont il serait l'équivalent.

Au vu de ces affirmations, cette thèse se propose d'étudier les caractéristiques de l'infinifitif injonctif. Pour ce faire, nous nous intéressons à la catégorisation de l'infinifitif et aux propriétés de l'injonction. En effet, l'utilisation de l'infinifitif injonctif soulève des questions. Le texte injonctif est associé à un acte d'intimation à l'action ; Il s'agit d'un acte directif par lequel un locuteur veut agir sur le comportement de son destinataire. Alors comment expliquer qu'une forme qui serait non personnelle et intemporelle puisse être employée dans un genre qui s'inscrit résolument dans une situation de communication où la présence d'un locuteur ne fait pas de doute, et où le message est destiné à un public déterminé ? Notre recherche a permis de montrer que l'infinifitif est une forme verbale à part entière, avec des particularités qui lui sont propres. Notre étude sur corpus vient confirmer cette position au vu de l'organisation des constituants très riche de l'infinifitif injonctif.

Membres du jury

Madame Nathalie ROSSI-GENSANE - Professeur, Université de Lyon 2. Rapporteur

Monsieur Mustapha KRAZEM - Maître de conférences HDR, Université de Bourgogne. Rapporteur

Monsieur Martin RIEGEL - Professeur émérite, Université de Strasbourg.

Monsieur Dejan STOSIC - Maître de conférences, Université de Toulouse Jean Jaurès. Co-encadrant

Monsieur Jean-Marc MANGIANTE - Professeur, Université d'Artois.

Monsieur Jan GOES - Professeur, Université d'Artois. Directeur

Le Vice-président Recherche,
Eric MONFLIER

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr